



5 HEURES D'ENDURANCE GIMNÉE

Règlement général 2020

1. Date

Inscription à partir du 22 mars 10h

Epreuve le 19 juillet 2020

2. Timing

Le présent timing est à titre indicatif

07h30 - 09h30	Ouverture du secrétariat et du contrôle technique
09h30 - 11h00	Essais
11h00 - 11h30	Qualifications
13h00	Départ
18h00	Arrivée
18h30	Fin des réclamations
20h00	Remise des prix

Suivi du traditionnel « Bal des pilotes »

3. Admission des concurrents

Toute personne âgée de 15 ans minimum est admise à participer à l'épreuve.

Tout mineur d'âge (15-18 ans) doit fournir à l'inscription une autorisation parentale légalisée par l'administration communale ou mairie de son domicile.

Le team sera formé de 1 à 3 pilotes et de 1 mécano par machine.

Pendant les essais et la course, il sera interdit aux pilotes d'un même team de changer de machine.

Seuls les pilotes en ordre d'inscription peuvent circuler sur le circuit avec la machine de leur team.

Seul le mécano majeur et en ordre d'inscription peut circuler sur le circuit avec la machine de son team et uniquement pendant les essais.

4. Inscription

Voir toutes les informations, le règlement d'inscription dans l'onglet « Gimnée 2020 » rubrique « INSCRIPTIONS » sur le site : www.raceracing.net

5. Engagement

Par le fait de son engagement, tout concurrent déclare avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à en observer toutes les prescriptions. Il exonère les organisateurs et leurs agents de la responsabilité au niveau des dommages, tant matériel que corporel quels qu'ils soient, qui lui seraient occasionnés du fait de sa participation à l'épreuve.

De même, les organisateurs déclinent toutes responsabilités.

Le pilote est tenu seul responsable de son team et de son véhicule il sera aussi seul responsable de sa conformité au règlement technique.

Le pilote peut souscrire une assurance corporelle sur les fiches d'inscription, celle-ci couvre uniquement le pilote sur le tracé du circuit le jour de l'épreuve le 19 juillet 2020.

6. Equipement pilote:

Chaque pilote devra obligatoirement porter sous peine d'exclusion:

- Un casque avec visière de type « intégral » homologué, bien ajusté, en bon état, muni d'un système de fixation (attaché et visière fermée).
- Une combinaison en cuir fermée (en 1 ou 2 pièces)
- Une protection dorsale
- Des gants type moto en matière résistante.
- Une paire de chaussure en matière résistante couvrant la malléole

Interdit :

- Les objets flottants, tels que chaîne, montre, etc.
- Les pulls avec capuche.
- Les cheveux longs en dehors du casque (ils seront rentrés dans le casque).

7. Arrivé sur place

Dès leurs arrivée et avant le passage au contrôle technique, les concurrents devront se présenter au secrétariat pour les diverses formalités et vérification des inscriptions et paiement de celles-ci.

Chaque team disposera d'un emplacement de 4m sur 4m dans le parc « stand ».

La seule réserve de carburant autorisé sera de 5l max et contenue dans un jerrican métallique

Le tapis environnemental sous la machine est obligatoire sous peine d'exclusion.

Chaque team est tenu au passage du contrôleur de présenter un extincteur individuel valide, d'une contenance minimum de 6kg pour extincteurs à poudre ou de minimum 9L pour extincteur à mousse.

8. Contrôle technique

La conformité de la machine est placée sous la seule responsabilité du pilote.

9. Comportement sur la piste

Il est interdit d'avoir des manœuvres ainsi qu'un comportement dangereux sur la piste et bien sûr aussi dans les autres endroits (paddock, parc fermé, stand, etc..)

Le respect mutuel est de vigueur. Il est interdit de mettre la vie d'autres (pilote, personnes de l'organisation, public, etc..) en danger.

En cas de panne sur le circuit, le pilote ne peut enlever son casque, ni circuler sur le circuit en sens inverse de la course sous peine de mise hors course immédiate.

La législation sur la loi anti **dopage** doit être respectée ainsi que la législation sur l'**alcool et les stupéfiants**.

10. Essais et qualifications

Une séance d'essai de 1:30 maximum aura lieu suivie de deux périodes de qualifications chronométrées de 15 minutes maximum.

11. L'endurance

Le départ sera du type « Le Mans », après avoir effectué un tour de chauffe derrière le véhicule du directeur de course.

L'endurance sera disputée durant maximum 5 heures, de 13h à 18h.

La victoire sera acquise au team qui aura effectué le plus grand nombre de tours au terme de cette épreuve.

En cas d'arrivée de 2 teams dans le même nombre de tours, l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée déterminera le classement.

Aucune assistance n'est admise en dehors des stands sous peine de pénalité.

12. Réclamations – Démontage

Dès que l'épreuve sera terminée, les teams rangeront leur machine dans le parc fermé jusqu'à la fin du délai accordé pour les réclamations (1/2h après l'arrivée donc 18h30)

Toute réclamation, concernant la conformité d'une machine ou le classement, se fera par écrit à la direction de course et sera accompagnée d'une caution de 75€, qui ne sera remboursée qu'en cas de bien fondé du réclamant.

Les 5 premiers des 4 catégories (G1, G2, G3 et groupe à boîtes) du classement général pourront être soumis à la vérification de la cylindrée.

Tout team devra accepter un éventuel démontage de sa machine à l'issue de l'épreuve sous peine de disqualification. Les membres du team devront effectuer, eux-mêmes, ce démontage sous la surveillance des contrôleurs techniques de l'organisation.

13. Signalisation

Drapeaux :

BLEU : Obligation de se laisser dépasser

JAUNE : « danger », défense de dépasser

BLANC : « danger », véhicule sécurité sur la piste

VERT : Disparition du danger

NOIR : Mise hors course, rentrée au stand immédiate pour la machine dont on présente le numéro

ROUGE : Arrêt total et immédiat de la course

DAMIER : Arrivée

Notre drapeau national pour le départ.

14. Droits des organisateurs

Les organisateurs se réservent le droit de stopper ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure (météo).

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter au présent règlement des modifications nécessaires de dernières minutes.

Les manquements au présent règlement et les actes antisportifs entraîneront la disqualification des concurrents concernés, sur décision de la direction de course.

Important

La participation sera refusée à tout participant n'ayant pas satisfait à ces obligations.

Tout participant est censé connaître le présent règlement et s'y conformer.

Tout ce qui n'est pas prévu au présent règlement sera tranché par les représentants Race Racing.

"Race Racing ASBL"

inforaceracing@gmail.com

<http://www.raceracing.net>